

Bulletin Municipal

LOHEAC 2019



EDITO

L'année 2019, dernière année pleine de ce mandat, va nous permettre de finaliser les projets entamés malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat.

Au niveau national, des évolutions importantes impactant les usagers sont en place dès à présent telles que le prélèvement à la source ou la réforme électorale.

En 2018, même si cela n'est pas encore visible dans les chiffres officiels de l'INSEE, Lohéac a accueilli de nouveaux habitants. De nouvelles constructions sont en cours, à l'image du Lotissement La Lande de la Cour Neuve dont les 7 lots de la deuxième tranche ont été viabilisés et réservés.



A la rentrée 2018, de nouveaux horaires scolaires ont été mis en place. L'augmentation des effectifs inscrits au restaurant scolaire nous a contraints de passer à 2 services afin que tous les enfants puissent avoir un temps suffisant de repas. De plus, un agent périscolaire supplémentaire a été embauché pour quelques heures. Ce fonctionnement semble convenir à tous, enfants et agents municipaux car il a permis, par ailleurs, une réduction importante du volume sonore. Après avoir consulté les parents, le conseil municipal a demandé la prolongation de ces horaires qui ont été acceptés par le Directeur académique des services de l'Education Nationale jusqu'à 2021.

Début 2018 a vu la finalisation de l'aménagement piétonnier reliant le centre bourg à l'aire de connexion intermodale et des travaux du parking rue Châteaubriant.

Cet aménagement s'est embelli avec le remplacement des luminaires longeant cette rue et plusieurs autres dans le village arrivant à un taux de 80% de l'éclairage public renouvelé sur poteaux béton. Ceci a pu se réaliser grâce à l'importante aide financière des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) obtenue via le Pays des Vallons de Vilaine.

Les CEE nous ont permis également de remplacer les chaudières de la médiathèque et de l'école publique qui en avaient bien besoin.

L'école a aussi bénéficié de travaux cette année avec le changement du portail d'entrée, la modification de revêtement du sol des toilettes intérieures et l'acquisition d'un visualiseur et d'un lecteur CD.

Côté investissement, nous avons fait l'achat d'un tracteur avec reprise de l'ancien et, entre autre, d'un souffleur au service technique et d'un serveur informatique pour la Mairie. La garderie municipale a bénéficié de l'achat de nouveaux jeux pour le plaisir des enfants tandis que la médiathèque s'est dotée d'un nouveau meuble afin d'accueillir un fonds de DVD.

La plaque du monument aux morts a été remplacée, vous êtes d'ailleurs venus nombreux autour de celle-ci célébrer le centenaire de la première guerre mondiale le 11 novembre dernier. Je vous en remercie ainsi que les écoles pour leur participation.

Un travail important a été fait afin d'effectuer la numérotation des villages, élément essentiel pour le bon acheminement du courrier et des secours en cas de besoin.

La révision du PLU est toujours en cours. Le conseil municipal a débattu du Projet d'aménagement et de développement durable qui sera présenté lors d'une réunion publique le 25 janvier.

2019 verra la fin des travaux de rénovation et d'extension de la Mairie. Pour rappel, ce projet, au coût de 288 091,12 € est financé par diverses subventions du Département, de l'Etat mais aussi par les CEE et une contribution de La Poste pour notre agence postale. Les subventions s'élèvent à 252 679,29 €, soit un autofinancement de 35 411,83 €. Une première phase se terminera fin mars en attendant la fin des travaux prévus au dernier trimestre 2019.

D'importants investissements comme celui-ci ne peuvent se faire sans l'aide de subventions publiques ou privées. Ainsi, il faut parfois saisir des opportunités en priorisant des investissements peut-être moins urgents que d'autres mais qui réduisent l'autofinancement de la commune, permettant, sur le moyen et long terme, la réalisation d'autres projets.

Ainsi, nous continuons à travailler sur le projet des vestiaires au stade. En 2018, un grand nombre de contacts ont été pris, allant jusqu'au Président de la République, en passant par la Ministre des sports, les associations des Maires de France ou encore les instances de football. Le sujet principal était de les alerter, certes, sur notre cas particulier mais aussi, plus généralement, sur le manque de considération de la pratique sportive. Les investissements d'équipements sportifs ne bénéficiant que de très peu d'aide et souvent minime. Ce travail nous a permis d'avancer sur le plan de financement du projet. Je ne peux m'engager sur des dates ou des faits mais nous faisons le maximum pour qu'il puisse se réaliser.

En 2019, des filets pare-ballons seront installés au stade, pour la sécurité des joueurs, des visiteurs et des riverains. Cet investissement sera porté, à hauteur de 50%, par la Fédération Française du Football amateur.

Quelques investissements sont d'ores et déjà prévus tels que l'aménagement du trottoir rue de Châteaubriant (reliant l'Hédonisme au parking) ou du marquage au sol (parking rue du Marchix, rue de Rennes et les passages piétons effacés). Le système de sonorisation des cloches de l'église sera changé (un investissement partagé avec la paroisse). En effet, le mécanisme en place a lâché, après 54 ans de bons et loyaux services !

Enfin, la communauté de communes travaille actuellement sur la refonte des sites internet communaux. De ce fait, vous verrez le site actuel évolué au printemps, n'hésitez pas alors à y jeter un coup d'œil, de nouvelles possibilités seront offertes.

J'adresse maintenant des remerciements au personnel communal pour leur investissement et la qualité de leur travail. Les conditions de travail ne sont actuellement pas idéales pour les agents administratifs qui continuent de vous accueillir du mieux possible malgré les désagréments liés aux travaux. Quelques changements ont ponctué l'année. Florian Sévêque, agent du service technique, a quitté son poste en décembre après plus de 4 ans passés avec nous. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouveaux projets. En administratif, Camille Rincé remplace depuis le mois d'avril Marie-Eve Hoguet, en congé parental. Nous avons également accueilli Florence Joliveau en renfort pour quelques heures.

Un grand merci également aux bénévoles de la médiathèque qui font vivre cet équipement durant l'année et qui, encore cette année, nous ont proposé de sympathiques animations.

Je souhaite avoir une attention particulière pour toutes les associations, artisans et commerçants ainsi que les très nombreux bénévoles qui animent le village toute l'année en donnant de leur temps, je les remercie pour leur dynamisme et leur investissement. Ils nous permettent de profiter d'agréables moments. Ainsi, nous avons pu assister à diverses manifestations telles que la soirée camping, la course cycliste, le vide dressing, le rassemblement en faveur de la maladie de Charcot, le vide grenier, le père Noël des commerçants ou encore les compétitions de karting et de sports mécaniques. Je terminerai par l'épreuve phare de Lohéac connue bien au-delà de nos frontières, le Rallycross, organisé conjointement par le comité des fêtes et l'Ecurie de Bretagne qui a réuni plus de 80 000 personnes dans de bonnes conditions. L'année 2019 sera, je n'en doute pas, riche en événements et nous pouvons déjà citer une nouveauté, à savoir une course à pied de 10 km en juin.

Pour conclure, je vous renouvelle mes meilleurs vœux. Bonne année à vous, à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers. Profitez pleinement des petits bonheurs de chaque jour et de merveilleux moments. Que cette année vous voit tous en bonne santé, qu'elle soit une année de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle.

Patrick BERTIN

Magazine édité par la mairie de Lohéac. Directeur de la publication : Patrick BERTIN, Maire. Conception : Camille RINCÉ.
Impression : IPO. Tirage : 400 exemplaires



SOMMAIRE

Vie municipale

Horaires et contacts	5
Formalités administratives	6
Permanences	7
Etat-Civil 2018	8
Tarifs communaux	9
Révision du PLU	11
Travaux Mairie / Mutuelle communale / Enquête Insee	12
Lotissement / Repas du C.C.A.S.	13
Réforme électorale / Élections 2019	14
Commémoration 1 ^{ère} Guerre Mondiale	15
Circulation routière / Cloches à l'Eglise.....	16
Médiathèque	17

Vie intercommunale

MJC	18
Cirqu'en Fête / Animatrice Jeunesse V.H.B.C	20
WEKER / Rénov' Habitat.....	21

Vie scolaire

École privée Saint-Sauveur	22
L'OGEC.....	26
École publique Les Panvolettes.....	27
L'APEEP	30

Vie locale et Associative

Association LALAC	32
Critérium cycliste	36
Classes 8	37
L'ASK.....	38
Club des retraités	39
Xavier DELLYS, portrait.....	40
Gymnastique	41
Comité des Fêtes.....	42
Vide-dressing / Vide-greniers.....	44
Auto Brocante	46
Vroum Vroum.....	46
Le facteur Raphaël, portrait	47
Réveil Foot	48
Rallycross	49
La Maladie de Charcot	50

Infos paroissiales

La Paroisse	51
-------------------	----

Infos diverses

Facturation électronique	52
Accueil personnalisé service des impôts ..	52
Prélèvement à la source	53
Dossier médical partagé	53
Hébergements et restaurants	54
Numéros utiles	55
Calendrier des fêtes.....	56

Mairie et Agence Postale

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi : 9h30-12h30 et 13h30-17h

Le mercredi après-midi : fermeture des services

Levée du courrier à 15h25 tous les jours sauf le mercredi, à 12h

Téléphone Mairie : 02.99.34.10.20

Téléphone Agence postale : 02.99.34.15.99

Télécopie : 02.99.34.09.04

Adresse mail : mairie.loheac@orange.fr



Municipalité

Monsieur BERTIN Patrick, Maire,

Madame CLOLUS Marie-Annick, 1^{ère} Adjointe,

Monsieur ROCHER Jean-René, 2^{ème} Adjoint,
Adjoint aux finances

Monsieur ROBIN Claude, 3^{ème} Adjoint,
Adjoint aux travaux et à la sécurité

Madame HEDREUL Annie, 4^{ème} Adjointe,
Adjointe à la vie scolaire et sociale

Médiathèque

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mercredi et samedi de 10h à 12h

Les inscriptions et les prêts sont gratuits. Des DVD, de nombreux et divers livres sont à disposition : romans, documentaires, BD... Et bien d'autres encore !

Téléphone : 02.99.34.18.93

Nouveaux Habitants

Vous avez élu domicile à Lohéac, nous nous en réjouissons.

N'hésitez pas à vous présenter en mairie, nous pourrions vous fournir divers renseignements sur la vie locale. Cette démarche facilite également la gestion de certains services publics (*garderie, restaurant scolaire, ordures ménagères...*) ou l'accomplissement de différentes tâches administratives.

Demande de carte grise

Vous pouvez imprimer le certificat d'immatriculation et de permis de conduire via le site www.ants.gouv.fr. Le dossier complet est ensuite à retourner à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine. La mairie ne traite plus les dossiers de demande de carte grise.



Carte Nationale d'identité

Depuis le 1^{er} décembre 2016, dans le cadre de la réforme des Préfectures, seules les mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes digitales peuvent recueillir les demandes de création ou de renouvellement de carte nationale d'identité. Il s'agit des communes qui sont également habilitées pour les demandes de passeports. Ces nouvelles modalités permettent de sécuriser la CNI, titre désormais valable 15 ans, qui reste gratuit sauf en cas de perte ou de vol.



Pour Lohéac, les communes les plus proches sont Guipry-Messac et Val d'Anast (Maure-de-Bretagne et Campel). Sur rendez-vous : 02.99.79.41.24 pour Guipry-Messac et le 02.99.34.91.29 pour Val d'Anast.

Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Recensement Militaire

Vous venez d'avoir 16 ans ? Vous êtes concernés par le recensement militaire.



Dès que votre enfant atteint cet âge (ou dans le mois qui suit), il doit (ou son représentant légal) se présenter en Mairie, muni du livret de famille et de sa pièce d'identité. Suite à quoi, il lui sera délivré une attestation de recensement (aucun duplicata ne sera délivré, nous vous conseillons d'en faire des photocopies et de le numériser). Il sera ensuite convoqué à la journée défense et citoyenneté et, à ses dix-huit ans, il sera inscrit d'office sur les listes électorales.

Permanences

A Lohéac

- ❖ **CONSEILLER DEPARTEMENTAL** – M. Franck PICHOT - Mairie
S'adresser à la Mairie pour connaître les dates et horaires de permanences du canton.
- ❖ **ASSISTANTE SOCIALE** - Mairie
Sur rendez-vous auprès du C.D.A.S. Guichen au 02.99.52.02.22.

Sur le territoire de Vallons de Haute-Bretagne communauté

- **DÉPUTÉ** – M. LE BOHEC Gaël (ou son collaborateur)
Mairie Guichen sur rendez-vous au 02.99.72.12.16. selon un calendrier établi par son secrétariat.
- ❖ **ARCHITECTE CONSEIL** - M.Manneheut
Guichen, le 1^e lundi et 3^e jeudi du mois (sur rendez-vous auprès de la mairie de Guichen au 02.99.05.75.75).
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
Guichen – M BOISROUX & M LE CADRE sur rendez-vous au 02.99.05.75.75.
- **Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)**
Guichen -18 rue du commandant Charcot tel 02.99.52.02.22 (sur rendez-vous).
Guipry-Messac : voir p.18
- **C.L.I.C. Informations aux personnes âgées**
Guichen : 26, rue du commandant Charcot tel 02.99.52.01.59
Guipry-Messac : le 2^e et 4^e mardi matin du mois - 52, rue avenue du port.
- ❖ **CONSULTATIONS PMI**
Guichen : CDAS – 18 rue du commandant Charcot. *Sur rendez-vous au 02.99.52.02.22.*
- ❖ **EMPLOI**
 - **POINT ACCUEIL EMPLOI (P.A.E) Accueil tout public -uniquement sur rendez-vous l'après-midi.**
Guichen - Le Réso, 26 rue du Commandant Charcot, Téléphone : 02 99 57 00 09.
Lundi : 9h-12h/mardi : 9h-12h et 14h-16h30/mercredi : 9h-12h/jeudi : 9h-12h et 14h-16h30/vendredi : 9h-12h et 14h-16h30.
Guipry-Messac : voir p.18
 - **MISSION LOCALE** - *Informe, oriente et accompagne les jeunes*
Guichen – 26, rue du commandant Charcot Mme Le Caer Mireille tel 02.99.57.05.85.
Guipry-Messac – voir p.18

A Pipriac

- **A.D.M.R**
44 rue du Général De Gaulle 35550 **Pipriac**
Lundi au vendredi 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - Permanence téléphonique 02.99.34.45.44.
Mail : pipriac.asso@admr35.org
- **OFFICE INTERCANTONAL Sport et Jeunesse Maure - Pipriac**
36 rue de l'Avenir 35550 **Pipriac** - Tel 02.99.34.46.36 - <http://officemaurepipriac.fr/>
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

Etat Civil 2018

Naissances

*« L'amour, pour rendre heureux les hommes, unit deux personnes.
Pour combler leur bonheur, il en faut trois » Goethe*

Norah BOULOT, née le 21 janvier 2018
Julie COUDRAIS, née le 10 avril 2018
Gabin LE CLOIREC, né le 29 juillet 2018
Eliès CHOTARD, né le 3 août 2018
Julian HENRY-FEVER, né le 14 septembre 2018
Adrian LAHAYE, né le 11 novembre 2018
Mathis LE CARDINAL, né le 28 novembre 2018
Hayden CHAIGNON MAUVAIS, né le 28 décembre 2018



Mariage



*« Le mariage est une pièce à deux personnages dont
chacun n'étudie qu'un rôle : celui de l'autre » Octave
Feuillet*

Stéphane LÉCUYER & Maria HERNANDEZ-HERNANDEZ, le 6
janvier 2018

Décès

« Tu n'es plus là où tu étais, mais tu es partout là où je suis » Victor Hugo

Monsieur BRIANTAIS René, décédé le 14 février 2018
Monsieur LAUNAY André, décédé le 13 mars 2018
Madame BRAULT Claire veuve HOUSSIN, décédée le 2 avril 2018
Monsieur ABGRALL Didier, décédé le 3 mai 2018
Monsieur CLOLUS Jean-Louis, décédé le 8 mai 2018
Monsieur BELLESOEUR Marcel, décédé le 25 mai 2018
Madame DIVET Christiane épouse CHOTARD, décédée le 29 mai 2018

Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2019

LOCATION SALLE GORDINI

TARIFS	GRANDE SALLE 130 Places assises	PETITE SALLE 50 places assises
Journée (ou 2 repas)	240 €	115 €
Demi-journée (ou 1 repas)	155 €	85 €
Bal ou vin d'honneur		
Sans cuisine	65 €	30 €
Avec cuisine	115 €	80 €
Réunion	45 €	30 €
Cuisine		
Journée	100 €	100 €
Demi-journée	85 €	85 €
Forfait nettoyage salle	250€	100€
Location vaisselle	35 €	35 €
Forfait nettoyage vaisselle	100 €	100 €
Location percolateur	20 €	20 €

LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS

TARIFS	SALLE 35 Places assises
Journée (ou 2 repas)	258 €
Demi-journée (ou 1 repas)	175 €
Bal ou vin d'honneur	60 €
Réunion	40 €

Pour toutes les salles, la réduction accordée aux habitants de LOHEAC est maintenue à 35 %.

Caution salle = 350 € Caution vaisselle : 100 €

Les chèques de caution et de paiement devront être émis par la même personne ainsi que l'attestation d'assurance. Un justificatif de domicile sera demandé.

Abattement de 10 % pour location de 2 jours consécutifs.

Le nettoyage sera facturé au loueur en cas de défaut de propreté de la salle après remise des clés.

Attention : quand la salle est louée durant le week-end, vous ne pouvez disposer des lieux qu'à partir du samedi matin.

Gratuit pour les associations communales, sous réserve qu'elles restituent les lieux en l'état, rangement et nettoyage réalisés.

LOCATION TABLES & CHAISES

- ⇒ Table = 0.80 €
- ⇒ Chaise = 0.15 €

PHOTOCOPIES ET TELECOPIES

PHOTOCOPIES	Noir et Blanc	Couleur
Format A4		
recto	0.20€	0.40€
recto / verso	0.30€	0.60€
Format A3		
Recto	0.30€	0.60€
Recto/ verso	0.40€	0.80€
Format A4 – Recto (*)	0.15€	

Télécopie	Prix par page
Département 35	0.80€
Hors département 35	1.50€

(*) Ce tarif est réservé aux personnes inscrites au pôle emploi ou bénéficiaires du R.S.A., pour toutes les photocopies relatives à leurs recherches d'emploi ou de formation. (D.C.M. n° 4/95)

GRATUIT pour les écoles et les associations de LOHEAC, hors photocopies couleurs facturées à demi-tarif.

CONCESSIONS CIMETIERE

Concessions cimetière	TARIFS 2017		
	15 ans	30 ans	50 ans
Concession 2 m²	-	150 €	250 €
Concession 4 m²	-	250 €	400 €
Columbarium	250 €	450 €	700 €

Le P.L.U, où en sommes-nous ?

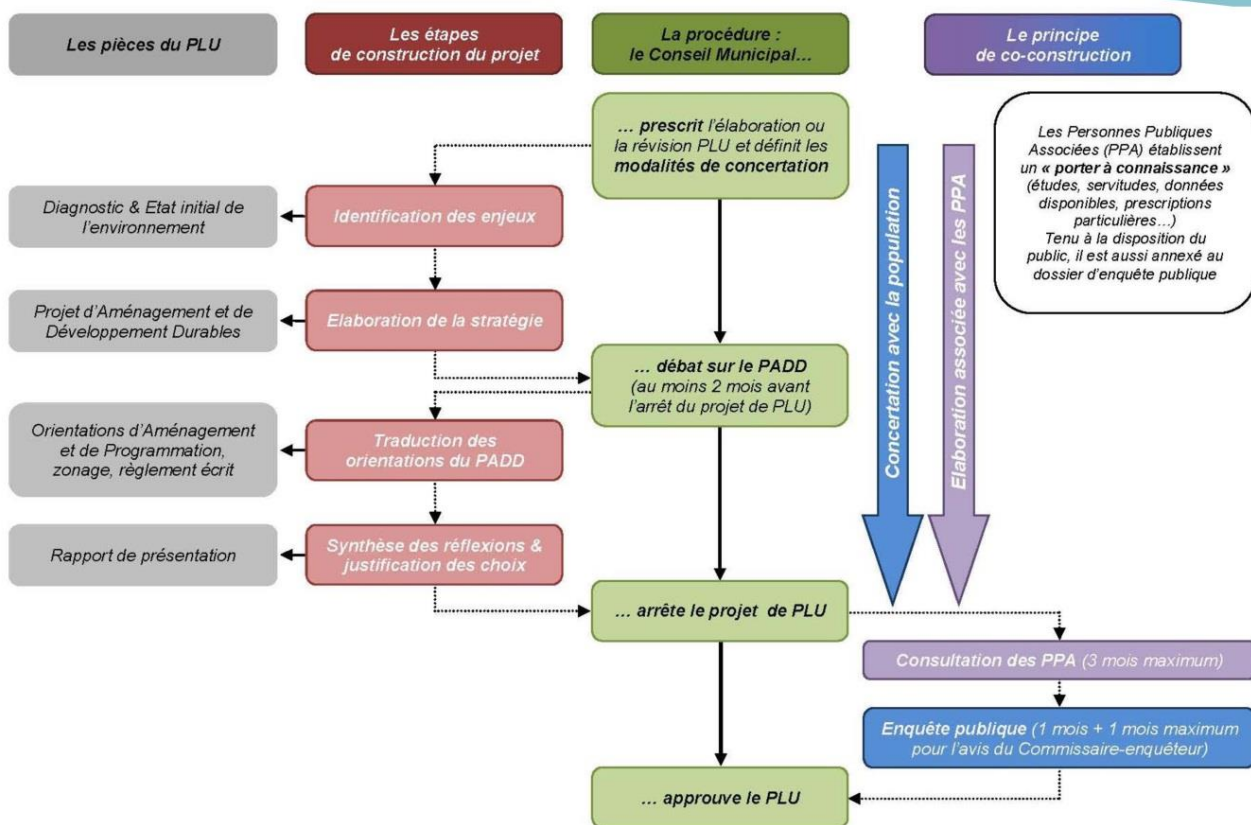
La commune de Lohéac, assistée par le bureau d'études OUEST AM', a lancé la procédure de Révision Générale de son Plan Local d'Urbanisme en septembre 2017.

La première étape de cette procédure, le diagnostic territorial, s'est déroulée de septembre 2017 au début de l'année 2018. Cette première phase correspond à l'analyse des atouts et contraintes du territoire au regard des données démographiques, des déplacements, des activités économiques, des paysages, des risques, des milieux naturels... Afin de nourrir ce diagnostic, plusieurs moments d'échanges ont été organisés : visite de terrains, ateliers de travail, rencontre avec les Personnes Publiques Associées...

Ces constats ont permis de définir les enjeux en termes d'aménagement pour la commune sur lesquels s'appuie la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du territoire. Ce PADD constitue la colonne vertébrale du PLU, c'est-à-dire qu'il détermine les grands choix communaux qui orienteront le développement de Lohéac pour les 10 à 15 prochaines années (quelle dynamique démographique envisager ? Où accueillir les nouveaux habitants ? Quels équipements conforter ?).

REUNION PUBLIQUE :
le vendredi 25 janvier à 18h30 à la salle polyvalente

LES GRANDES ETAPES



Travaux de rénovation et d'extension de la Mairie



2019 verra la fin des travaux de rénovation et d'extension de la Mairie.

Une première phase se terminera fin mars avec le déménagement du bâtiment actuel vers les nouveaux locaux et l'ouverture de l'accueil. Les autres services administratifs vivront un déménagement provisoire en attendant la fin définitive des travaux à la rentrée 2019.

Ce basculement entraînera nécessairement quelques désagréments et des fermetures exceptionnelles.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

Mutuelle communale

Suite à la diffusion des questionnaires dans la dernière lettre aux lohécians nous avons eu 10 retours de personnes intéressées par la mise en place d'une mutuelle communale.

La commune poursuivra cette démarche en 2019 par le lancement, dans un premier temps, d'un appel d'offre puis, ensuite, par l'organisation d'une réunion publique.

Nous vous tiendrons informés par les canaux habituels de communication (site, panneau, lettre).



Enquête INSEE

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1er février au 15 avril 2019, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Lotissement « La Lande de La Cour Neuve »



En 2018, les 7 lots de la deuxième tranche du lotissement ont été viabilisés. Tous réservés désormais, les premiers permis de construire ont été acceptés.

Il restera à réaliser une troisième tranche d'une quinzaine de lots dans les années à venir.

Repas du C.C.A.S

Nous nous sommes retrouvés le dimanche 25 novembre pour le traditionnel repas offert par le CCAS aux personnes de 70 ans et plus.

A cette occasion, Monsieur le Maire et les membres du CCAS ont accueilli l'Abbé Irénée Adoko, qui a été nommé Curé de la paroisse Saint-Amand de l'Aff et réside au presbytère de Pipriac.

Cinquante-cinq personnes ont été heureuses de se retrouver à la salle Gordini pour partager un succulent repas, confié cette année à notre boucher local, Robert SOULET, et préparé avec soin par notre traiteur Franck.

Tout le monde s'est félicité une fois de plus, de la qualité de ce délicieux repas et a apprécié ce moment de partage dans la joie et la bonne humeur.



Réforme listes électorales : Répertoire électoral unique

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'INSEE.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. Actuellement, passée cette date et sauf cas limitativement définis, l'électeur ne peut voter à aucun scrutin de l'année suivante. De façon à permettre l'instruction d'éventuels recours sur cette décision, il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6^e vendredi précédant le scrutin.

En vertu de l'article L.17 du Code Électoral, pour participer à un scrutin, un électeur doit avoir déposé sa demande d'inscription au plus tard le sixième vendredi avant un scrutin, sauf dérogations prévues par l'article L.30 du Code Électoral (mobilité professionnelle, acquisition ou recouvrement du droit de vote après la date limite d'inscription).

La commission de contrôle s'assure avant chaque scrutin de la régularité de la liste électorale. Elle peut, au plus tard le 21^e jour avant le scrutin, réformer les décisions du Maire ou procéder à l'inscription d'un électeur omis ou à la radiation d'un électeur indûment inscrit. La liste électorale ainsi constituée est rendue publique le lendemain de la réunion de la commission de contrôle.

En cas d'absence de scrutin dans l'année, la liste électorale est examinée par la commission de contrôle et rendue publique en fin d'année civile.

Élections européennes 2019



Centenaire de la guerre 14-18

Fraterniser 100 ans après, c'est... Magnifique mais ô combien fragile !

Le souvenir des soldats « morts pour la France » s'écrit en lettres d'or dans le marbre et le granit des places communales. Mais comment raconter aussi les années de souffrances et le deuil de celles et ceux qui étaient restés au pays ou sont revenus grands blessés de guerre ?

Célébrer le centième anniversaire de l'armistice de la Première Guerre, c'est aussi prendre conscience des vents mauvais du populisme et du nationalisme, qui soufflent aujourd'hui sur l'Europe. On ne peut pas comparer l'état du monde il y a cent ans à ce qu'il est aujourd'hui. Mais l'Histoire nous rappelle que la Paix est fragile. Elle ne va pas de soi. Il ne nous faut pas croquer sous l'angoisse de l'éternel retour de la guerre mais, participer à notre niveau, à la construction de la paix.

D'où la nécessité d'entretenir la mémoire, de rappeler à nos enfants ce que leurs aînés ont subi, combien ils se sont battus pour que la France reste la France.

En ce 11 novembre 2018, lors de la commémoration, les enfants des écoles du village étaient présents et c'est avec une certaine émotion qu'ils ont proclamé, entre autres, le poème ci-après et chanté, avec les personnes rassemblées, l'hymne national « La Marseillaise ».



Soldats, écoutez donc, écoutez le silence
Plus aucun bruit d'obus, aucun bruit de canon
Bientôt nous n'entendrons que le son du clairon
Fêtant au champ d'honneur le jour de délivrance.

Finis tous les combats, finis cette violence
Nous sortons de l'enfer, nous quittons le chaudron
Nous allons prendre au quart le vin du vigneron
Pour fêter la victoire et les enfants de France.

Trop de nos compagnons ont vu leur sang couler
Trop de femmes ont dû voir leur futur s'écrouler
Trop long fut le chemin du sacrifice.

Soldats écoutez donc, écoutez le silence
Priez pour les enfants qui sont morts pour la France
Il faudra que ce jour vous fêtiez l'armistice.

Auteur inconnu

QUID de la circulation

Le 17 septembre dernier s'est tenue une réunion publique dont l'objectif était le stationnement dans le village. En dehors des commerçants, peu de participants mais des échanges intéressants. Un résumé en a été fait dans l'Info des Lohéaciens n° 4 du mois de novembre.

Le problème de circulation a aussi été abordé. Depuis cette rencontre, d'autres soucis nous ont été évoqués.

Il semble que des jeunes qui traversent le village à vélo respectent peu les règles rudimentaires de circulation et se mettent en danger : roulent sur le milieu des rues, traversent sans la moindre signalisation... d'autres se promènent sur des « overkarts » dans les rues, ces petites mécaniques au ras du sol sont peu visibles des automobilistes, de ce fait les utilisateurs se mettent aussi en grand danger. Pour ce loisir, il est préférable d'utiliser un circuit fermé et non les parkings et les rues.

Nous souhaitons attirer l'attention des parents à ce sujet afin qu'ils rappellent à leurs jeunes la nécessité d'observer les règles simples. N'oublions pas qu'un accident est vite arrivé !

Pour limiter la vitesse à laquelle circule les véhicules dans et aux entrées du village, la commission urbanisme réfléchit et essaie de trouver des solutions à coût raisonnable en tenant compte des capacités de financement de la commune. Et ce n'est pas simple !

Cependant, tout conducteur doit se rappeler que la vitesse de traversée d'un village, d'une ville... est de 50 km/h voire même parfois de 30 km/h. Hélas ! Le constat est que cela est peu respecté. Il nous faut prendre conscience que nous mettons en danger la vie d'autrui mais aussi notre vie.

Il nous faut aussi prendre conscience que ce manque de civilité, ce manque de respect du Code de la Route contraignent parfois les communes à mettre en place différents moyens coûteux pour obliger le ralentissement des véhicules. Or, ces moyens sont financés en partie par les impôts que nous payons.

Cloches de l'église Saint André

En 1964, un système de cloches électroniques a été installé à l'église. Pour ce faire, un clocheton a été construit sur une des pyramides et des haut-parleurs y ont été placés. Jusqu'à récemment, ces cloches ont rythmé nos journées en sonnant l'angélus du matin, du midi et du soir ainsi que les événements heureux et malheureux qui jalonnent toute vie. Mais depuis quelques temps des signes de fatigue apparaissaient et... elles sont entrées dans un complet silence.

De ce fait, depuis quelques mois, plus d'angélus, plus de sonneries annonçant les célébrations diverses ! Plus rien !... Si quelques-uns parmi nous ne l'ont pas remarqué, d'autres s'en inquiètent. Il est vrai qu'elles font partie de la vie d'un village.

Alors patience, elles vont revenir !

Un système, plus moderne, va être installé dans quelques semaines. A nouveau nous les entendrons avec un son différent auquel il faudra nous habituer.

Souhaitons que ce mécanisme fonctionne parfaitement et surtout qu'il dure aussi longtemps que le précédent... 54 ans !

Médiathèque

❖ Animations "Petites frousses et grands frissons"

Samedi 20 octobre 2018

Une quinzaine d'enfants se sont réunis pour participer à la conception d'une vidéo en stop-motion. Cet atelier était dirigé par ELECTRONI[K] qui transmettra à chacun par mail sa réalisation à visionner à la maison.



Mercredi 31 octobre 2018

Tout au long de l'après-midi, environ 35 enfants sont venus préparer Halloween. Accompagnés de parents et bénévoles, certains ont réalisé masques, déguisements et maquillages. En parallèle, sous la houlette de Marie-Claire et Yvette, de l'association LALAC, d'autres préparaient une délicieuse soupe à la citrouille.



Puis, dans leur tenue parfois « effrayante », tous ont ensuite parcouru le village en quête des traditionnels bonbons. L'après-midi s'est terminé par la dégustation de la soupe et le partage des friandises.





La Maison de la Jeunesse et de la Culture

La MJC-Espace socioculturel, un lieu pour tous !

La Maison des Jeunes et de la Culture de Guipry-Messac, devenue espace socioculturel à la rentrée 2017, est entrée dans la plénitude de l'âge après avoir soufflé ses 40 bougies en juin 2018. Toujours portée par une équipe bénévole sans qui, toutes les actions proposées, ne pourraient avoir lieu, la MJC a le vent en poupe !

La vie de la MJC, c'est une participation de plus en plus nombreuse aux activités proposées : cette saison c'est plus de 800 personnes qui fréquentent les ateliers réguliers de la MJC !

Ce sont aussi des passerelles, des rencontres, dans notre espace accueil : là se retrouvent, administrateurs, bénévoles, « usagers » des services sociaux, salariés de la MJC, jeunes et moins jeunes ... et tout ce monde « tricote » des liens, allant d'une rencontre avec un travailleur social à une participation à un atelier part'âges pour donner un « coup de main », à la confection de décors ou autre ... et les voilà devenus bénévoles et acteurs dans la vie de notre maison !

Ainsi, la MJC programme des événements tout l'hiver pour se détendre, apprendre et rire (le repas-spectacle avec « Le Cabaret des Idoles »), déguster du vin, goûter des produits locaux et s'initier aux arts de la table (le salon des vins et des savoir-faire), enchanter les enfants (le spectacle « Insensé »), faire de la danse (le stage « La danse dans tous ses états »), jouer de la musique (stage « Musique au château fort »), et au printemps le « week-end théâtre » et notre festival bisannuel « CIRQU'EN FÊTE ».



Les sorties familles, qui ont créé un véritable engouement, en permettant aux petits et aux grands de s'aérer à Nantes, Saint-Malo et l'île aux Moines, seront bien sûr au programme ; et dans ce domaine, toutes vos idées sont bienvenues ! La participation des familles dans ces projets d'évasion est la clé de leur réussite.

La MJC a proposé cette saison un REPAIR'CAFE, la première rencontre a eu lieu début novembre 2018. Cela a répondu à une attente car les habitants étaient au rendez-vous afin de faire réparer, donner une seconde vie à tel ou tel objet par notre équipe de bénévoles !

La MJC-Espace socioculturel développe, grâce à l'agrément centre social, un projet avec et pour les familles du territoire. L'objectif ? Permettre aux familles de se retrouver pour partager des sorties, des ateliers mais aussi des astuces et des bons plans. Convivialité, écoute, partage sont au rendez-vous.

Enfin, la MJC organisera sa fête annuelle le samedi 15 juin 2019. Cette fête, c'est d'abord l'occasion pour les adhérents, petits et grands, de montrer à leurs proches et à un vrai public, ce qu'ils ont appris et réalisé pendant une année !

La MJC-Espace socioculturel est toujours heureuse de vous accueillir et souhaite à tous les habitants de Lohéac une année 2019 riche en découvertes, en rencontres et en moments heureux.

Calendrier des animations en 2019 :

- Dimanche 27 janvier : repas-spectacle « Le cabaret des idoles »
- Mardi 19 au jeudi 21 février : stage « La danse dans tous ses états »
- Mercredi 20 février : « Insensé » spectacle jeune public
- Samedi 02 mars : salon des vins et des savoir-faire (16^{ème} édition)
- Mardi 09 avril : stage « Musique au château fort »
- Du vendredi 12 au 19 avril : festival « CIRQU'EN FÊTE » (4^{ème} édition)
- Du vendredi 17 au dimanche 19 mai : Week-end théâtre
- Samedi 15 juin : Fête de la MJC

Toutes les informations sont disponibles à l'accueil de la MJC.

De nouveaux horaires depuis la rentrée 2018-2019, l'accueil est ouvert jusqu'à 19 heures tous les jours de la semaine, hors vacances scolaires !

Hors vacances scolaires

- Le lundi de 14H00 à 19H00
- Du mardi au vendredi de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00
- Le samedi de 10H00 à 12H30

Pendant les vacances scolaires

- Le lundi de 14H00 à 17H00
- Du mardi au vendredi de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00

Pour tout renseignement :

02.99.34.74.94 – accueilmjcguiptymessac@gmail.com.

CIRQU'EN FÊTE

Cirqu'en Fête 2019, festival itinérant sur Guipry-Messac, Lohéac et Saint-Malo-de-Phily vous propose cette année, sa 4^{ème} édition, qui aura lieu du 12 au 19 avril prochain.

Pour ce nouvel opus, la MJC-Espace socioculturel de Guipry-Messac, en lien avec des structures de Lohéac (collaboration avec l'Association LALAC) et Saint-Malo-de-Phily, innove et propose un festival itinérant avec des propositions de spectacles sur ces mêmes communes. À cette occasion, la famille RECH Juniors plantera son chapiteau sur le parking de l'Espace Claude Michel de Guipry-Messac.

Du lundi 15 au vendredi 19 avril, les artistes animeront un stage de cirque pour les enfants âgés de 5 à 12 ans. Un spectacle conclura cette formidable aventure. Cirqu'en Fête, c'est également l'occasion de se retrouver en famille pour vivre des moments partagés, s'émerveiller, s'émerveiller...

Alors rendez-vous à Lohéac, le samedi 13 avril où un spectacle de cirque sera proposé à la salle polyvalente. Et le dimanche 14 avril 2019 à Guipry-Messac pour une journée exceptionnelle en compagnie de la famille BOULIFARD.

Enfin, Cirqu'en Fête, est un projet collectif réunissant les habitants, les associations, les professionnels du territoire autour d'un temps fort facilitant les rencontres, les échanges, en toute convivialité !

Le programme complet sera disponible d'ici février 2019. Les inscriptions pour le stage de cirque des enfants sont ouvertes

Contact : MJC-Espace socioculturel de Guipry-Messac au 02.99.34.74.94
ou accueilmjcguiprymessac@gmail.com

Animatrice Jeunesse - VHBC

Vanessa AMOND est l'animatrice jeunesse itinérante de l'association Léo Lagrange Ouest, pour Vallons de Haute Bretagne Communauté.

Elle travaille sur les communes de Guipry-Messac, Lohéac et Saint-Malo-de-Phily. Elle y rencontre des jeunes qui ont entre 11 et 25 ans.

Pour les 11-15 ans, elle propose des activités permettant un accès aux loisirs, aux sports et à la culture tous les mercredis et samedis après-midi et pendant les vacances scolaires et en soirée.

Pour les 16-25 ans, elle propose d'accompagner les jeunes sur des projets professionnels, personnels, individuels ou de groupe (projet départ en vacances, recherche d'emploi, accompagnement BAFA ou BAFD, etc...)

L'adhésion annuelle est de 2€ pour l'année civile, avec un dossier d'inscription à remplir et la copie du carnet de vaccinations.

Sorties préprogrammées pour l'année 2019 :

- Skate-parc indoor Le Hangar à Nantes
- Escalade sur Block à Block Out à Rennes
- Champs-Libres à Rennes
- Patinoire
- Festival du jeu

Contact : vanessa.amond@vallonsdehautebretagne.fr

142, rue Cawiezel,
35480 Guipry-Messac
06 16 11 35 07



WEKER, cap sur l'emploi

La Mission Locale et la MEIF ont fusionné pour devenir WE KER- Réseau des Missions locales. WE KER a désormais 2 missions :

- celle d'accompagner individuellement les jeunes de moins de 26 ans du territoire sur les questions d'emploi, de formation, de logement, de mobilité et de santé.
- et de collaborer avec les partenaires locaux de l'emploi du territoire à la mise en place d'actions communes (ateliers de recherche d'emploi, jobs dating, visites d'entreprises...). Ces actions sont à destination de toute personne du territoire, sans limite d'âge (demandeurs d'emploi, salariés, personnes en reconversion professionnelle, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du RSA).

Des conseillères en insertion professionnelle interviennent pour l'ensemble des communes de Vallons de Haute Bretagne Communauté et sont présentes en permanence sur Guichen, Guipry-Messac et Val d'Anast.

Rénov' Habitat

Espace Rénov' Habitat

Pays des Vallons
DE VILAINE

Le Pays des Vallons de Vilaine associé aux communautés de communes de Bretagne Porte de Loire Communauté, de Vallons de Haute Bretagne Communauté et à l'Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL35), lance un service public pour la rénovation énergétique des logements.

Vous souhaitez réduire vos factures énergétiques, changer de chaudière, remplacer des fenêtres, revaloriser votre patrimoine et participer à la lutte contre le réchauffement climatique ? L'Espace Rénov'Habitat vous aide aux différentes étapes de votre projet.

En appelant le 02.99.57.02.20 ou sur le site www.espacerenovhabitat-paysdesvallonsdevilaine.fr, un conseiller reprendra contact avec vous après analyse de votre demande. Des permanences sur rendez-vous seront organisées à Bain-de-Bretagne, Guipry-Messac, Guichen et Val d'Anast, pour échanger et vous guider dans la construction de votre projet.

Lors de ce rendez-vous un diagnostic simplifié peut être réalisé pour construire plusieurs scénarios de travaux. Si une étude plus approfondie du bâti est nécessaire, le porteur de projet pourra, à sa charge, faire appel à un diagnostiqueur ou un bureau d'étude thermique.

Une fois le projet défini, la réalisation des devis auprès des artisans permettra de chiffrer précisément le projet. À cette étape, le conseiller peut apporter un regard neutre et objectif pour comparer les devis et aider au choix en fonction des performances des matériaux ciblés et du programme de travaux. Un conseiller de l'Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL35) pourra également apporter son expertise pour le montage du plan de financement et explorer les potentielles aides financières et fiscales disponibles.

Les travaux terminés, l'Espace Rénov'Habitat propose un suivi des consommations pendant deux ans ainsi qu'une sensibilisation aux éco-gestes, car les économies d'énergie passent autant par les gestes que par les performances du logement !

Contact : 02.99.57.02.20

Plus d'informations sur www.espacerenovhabitat-paysdesvallonsdevilaine.fr

Ecole Saint-Sauveur

Au cours de l'année 2018, beaucoup de projets et d'évènements ont ponctué la vie scolaire de notre école.

Chaque début d'année, les trois classes se réunissent pour confectionner couronnes, fèves et une dizaine de galettes des rois. Enfants et parents sont conviés à déguster le soir-même les galettes. Un moment convivial apprécié pour marquer le début de l'année.

Tout se chante

En mars, les CE2-CM1 et CM2 ont participé au festival "Tout se Chante", organisé par la MJC de Guipry-Messac. Après avoir travaillé un répertoire de chants avec un intervenant musicien, pendant plusieurs mois, les élèves se sont produits sur scène. Un beau moment partagé avec des enfants des écoles du secteur.



Carnaval

Pour fêter l'arrivée du printemps, les élèves ont défilé, au mois d'avril, dans les rues de Lohéac, lors du traditionnel carnaval.

L'après-midi s'est achevé par un grand goûter sur la cour de l'école durant lequel les élèves ont pu savourer les crêpes faites par les parents.



A la découverte de l'école d'autrefois...

Les CP-CE1 ainsi que les CE2-CM1 et CM2 se sont rendus à l'école d'Autrefois de BOTHOA (22) lors d'une sortie scolaire au mois d'avril. Un retour dans le passé où les élèves ont découvert une classe des années 1920 et le quotidien des élèves à cette époque.



Posture correcte et silence exigés... Les élèves découvrent l'écriture à la plume.



Chez les pompiers

Pour clôturer un projet de classe sur les pompiers, les élèves de maternelle, ont visité la caserne de Bain-de-Bretagne.

Quelle chance de pouvoir entrer dans tous les différents véhicules et d'essayer le casque des pompiers !



Après avoir travaillé en classe sur le milieu marin et les littoraux, les PS-MS-GS et les CP-CE1 se sont rendus à l'Aquarium de Saint-Malo.



Les sorties de fin d'année

En fin d'année scolaire, les élèves de CE2-CM1 et CM2 sont partis sur le site l'Île aux Pies à Saint-Vincent-sur-Oust. Ils ont pu évoluer sur différents parcours mêlant accrobranche, escalade et tyroliennes.

Une sortie sportive qui a enchanté les plus grands !



Une fin d'année scolaire 2018 particulièrement émouvante.

La kermesse, qui a lieu à la fin du mois de juin, réunit toujours de très nombreux convives. Parents, grands-parents, proches viennent assister au défilé des élèves dans les rues de Lohéac, avant de rejoindre le terrain des sports pour le repas. Cette année, les petits marins, les pirates, les sauveteurs et vahinés ont présenté un spectacle qui a réjoui toute l'assistance.



Les départs de M. MAHÉ directeur de l'école depuis 9 ans, de Mme Nathalie LEVEIL, agent de services depuis 5 ans ainsi que le départ de Mme Solenne MOQUET, enseignante durant l'année en CP-CE1, ont marqué les derniers jours d'école.

Nous garderons des souvenirs impérissables de leurs passages et nous les remercions sincèrement de leur investissement pour l'école au cours de ces années.

Les nouveautés de la rentrée 2018

La rentrée de septembre a apporté son lot de nouveautés. Nous avons accueilli une nouvelle enseignante Mme Béatrice LEBRETON en CP-CE1. Mme Françoise ROCA ainsi que Mme Chantal AUBRY poursuivent leur beau binôme en classe maternelle. Aurélie MARCHAND enseigne dorénavant en CE2-CM1-CM2 et assure les fonctions de chef d'établissement.

Un début d'année scolaire ponctué de moments forts partagés par les 62 élèves de l'école.



Bénédiction des enfants et des cartables.



Goûter partagé durant la semaine du goût et découverte des saveurs de l'automne.



Une sortie forêt avec au programme promenade, puis création de Land art.

Place à nos jeunes artistes !

Et encore beaucoup de projets à venir...

L'OGEC

L'OGEC, association des parents d'élèves intervient dans différents domaines afin d'offrir aux élèves un cadre de vie scolaire agréable et chaleureux.

De nombreux travaux ont été réalisés au cours de l'année, dont l'aménagement du jardin qui permet aux élèves de profiter d'un plus grand espace de jeux.

Un grand merci aux membres de l'OGEC et aux parents volontaires.

Les actions de l'OGEC ne se limitent pas à l'organisation de journées travaux. Goûter de Noël, galettes des rois, kermesse, pot des parents, vente de chocolats, collecte de papiers sont autant de bonnes raisons de récolter des fonds pour l'école mais également de se rencontrer, de passer un moment ensemble, dans une ambiance conviviale.

A noter : chaque dernier samedi du mois, une collecte de papier est tenue à l'école de 10h à 12h. Nous comptons sur votre participation.

Ecole Les Panvolettes

Une année placée sous le signe de la santé, du voyage et de la culture aux Panvolettes.

La classe de TPS/PS/MS a travaillé toute l'année sur le thème de la santé. Après avoir abordé le sujet de l'équilibre alimentaire, ils ont travaillé, avec les GS/CP sur les dangers domestiques, grâce à une très belle exposition prêtée par la MAIF.

Ces deux classes ont aussi découvert les gestes de premiers secours. Un pompier est même venu à l'école pour leur enseigner, entre autres gestes utiles, la PLS (position latérale de sécurité).



Ce travail sur la sécurité s'est clôturé par une sortie à la caserne des pompiers de Pipriac. Dorénavant, les différents types de véhicules et le matériel utilisé n'ont plus de secret pour nos petits élèves.

Différentes activités et sorties sportives ont été effectuées :

De septembre à décembre, les CP/CE1/CE2 sont allés à la piscine à Bain-de-Bretagne.

Les GS/CP ont pu découvrir les joies du yoga mais aussi du roller. Malgré des débuts un peu chancelants, tout le monde a fait de beaux progrès !

Les CM et CE ont participé à un cross à Bains-sur-Oust, ainsi qu'à un cycle « balle au pied » avec l'aide d'un intervenant sportif. Cette période autour du ballon rond s'est achevée avec une rencontre régionale à Ploufragan.



Les CM ont également participé à une randonnée urbaine et à une course d'orientation à Rennes.

Enfin, parce que sport et civisme se doivent d'être indissociables, les CE et CM ont participé à un concours national intitulé « Supporters de demain ». Les deux classes ont toutes les deux réalisées de très belles productions, et les CE1/CE2 ont même gagné le premier prix régional : une journée au Roazhon Park !!!



Au cours de ce voyage, les élèves ont découvert la cité de la voile de Lorient en lien avec une course de bateaux, la « Transat Jacques Vabre ».

En CM1/CM2, le thème de l'année était le tour du monde. Les élèves ont pu explorer différents pays et cultures à travers la correspondance avec diverses classes du monde et la réalisation d'un carnet de voyage. Le voyage s'est achevé par une soirée de présentation, aux parents, du travail effectué au cours de l'année.



Les GS/CP ont également travaillé toute l'année sur le thème du voyage, à travers plusieurs albums jeunesse et les arts plastiques.

Ils ont participé à des ateliers cuisine avec la classe de CM : plusieurs recettes de différents continents ont été cuisinées puis dégustées par les élèves.

Comme chaque année, le jardin de l'école a été remis en route au printemps, avec l'aide de bénévoles de LALAC. Les élèves de GS/CP ont semé, planté, repiqué, arrosé etc... autant de termes qu'ils ont appris et manipulent maintenant comme de vrais petits jardiniers !

De très belles tomates, des haricots, des framboises et des pommes de terre ont ainsi été récoltés.

Une soupe à la citrouille a été réalisée cet automne et toute l'école en a profité.

Et la culture dans tout ça ?

Les CM1-CM2 ont visité le salon de l'innovation à Bains-sur-Oust et ont pu observer et tester les nouvelles technologies (imprimante 3D, programmation de robots, casque de réalité virtuelle...).



La classe de CE1/CE2 a travaillé toute l'année sur le thème de l'art, avec notamment, un projet autour de l'opéra. Les élèves ont pu visiter l'opéra de Rennes, assister à un opéra, « La Méchamorphose », participer à un rallye « art » et visiter le musée des beaux-arts de Rennes.

Les CE1/CE2 ont enfin participé au projet musical « Tout se chante » initié par la MJC de Guipry-Messac et financé par la mairie. Ce projet, dont le point d'orgue était une représentation devant les familles, concernait plusieurs écoles de la communauté de communes et a permis aux élèves de profiter des compétences d'un intervenant de façon régulière durant l'année.



L'APEEP

Comme en chaque début d'année scolaire, nous avons assuré le service de restauration de la Brocante Automobile avec la participation des parents bénévoles sous l'égide de "l'APEEP Brocante", association qui fédère les deux écoles de la commune et prend en charge l'organisation de ce service de restauration.

Les bénéfices dégagés à cette occasion constituent la principale source de financement de l'association et permettent de financer des activités complémentaires de qualité au profit de l'ensemble des élèves de l'École « Les Panvolettes ».

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs qui rendent cette action possible : organisateurs, associations, parents et enseignants bénévoles.

Afin de bien démarrer l'année et comme elle le fait traditionnellement, l'APEEP s'est chargée de l'organisation d'un spectacle avant la dégustation de la galette des rois.



Le 13 janvier, nous nous sommes retrouvés à la salle polyvalente pour une représentation de « M. Hoplabulle », un magicien pas comme les autres ayant réussi à fédérer petits et grands autour de son univers.

Une nouveauté cette année, pour accompagner l'équipe enseignante dans leur mission d'enseignement et de transmission de savoir, nous avons décidé de collecter un capital ayant pour but de financer une action ou un projet choisi en collaboration avec l'équipe enseignante.

L'action choisie cette année a été le renouvellement du matériel sportif. Pour collecter un capital nous avons entrepris de vendre un produit personnalisé avec les dessins de nos enfants, plus précisément un torchon ainsi que des gâteaux.

Ces opérations ont remporté un franc succès nous permettant un achat important de matériel de sport. Des actions similaires seront renouvelées les prochaines années.

Nous avons tenu à conserver cette année encore la fête de l'école, plébiscitée par nos chers bambins. Cette année nous nous envolions pour un tour du monde.

Pour ce faire les enfants ont paradé déguisé, chaque classe ayant choisi un continent à mettre en valeur. Puis le stade a revêtu son propre déguisement : 5 tipis ont été plantés pour abriter des jeux accessibles aux enfants, puis un igloo en bouteilles a été érigé pour l'occasion, bien qu'il n'ait pas résisté longtemps à la joie des enfants. Pour continuer le dépaysement, les enfants et parents ont été invités à partager une sangria tout en étant transportés du côté des îles grâce aux colliers de fleurs offerts par l'association, au barnum orné de madras et coquillages abritant un repas composé de plats typiques de différentes nationalités : guacamole, jambalaya et salade de fruits exotiques.

L'après-midi s'est poursuivie avec une multitude de jeux qui ont plu autant aux enfants qu'aux parents et qu'aux enseignantes venues partager ce moment convivial. Les enfants ont pu s'essayer au rodéo, fou rire garanti. Merci à l'ensemble des commerçants, artisans et entreprises de Lohéac pour leur générosité, ainsi qu'aux donateurs extérieurs à la commune. De plus, merci aux parents bénévoles, sans qui nous ne pouvons pas organiser ce type d'événement.

N'hésitez pas chers parents à contacter l'association pour participer aux animations, à la vie de l'association, à devenir adhérent ou à nous solliciter en cas de questions à l'adresse suivante : apeep.loheac@laposte.net. Rappelons que l'adhésion à l'association est gratuite, aucune cotisation n'est demandée aux parents.

Pour terminer, je tiens donc à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont participé et contribué, de près ou de loin, à la vie de l'école.



L.A.L.A.C.

Atelier Jardin Partagé

Bilan jardin partagé 2018

Les activités autour du jardin partagé se déroulent sur toute l'année avec régulièrement 6 à 12 personnes, chacun venant selon ses disponibilités. Nous nous retrouvons le samedi matin de dix heures à midi et parfois un soir de semaine au printemps quand il y a plus de travail.



C'est un moment convivial où nous travaillons ensemble mais aussi, où nous prenons le temps de partager autour d'un café, d'un verre... Pour remplacer le système de puisage de l'eau du puit détruit par la tempête, nous avons installé une pompe solaire avec deux cuves de 1000L qui se remplissent automatiquement.

Cet été particulièrement sec, nous a permis d'apprécier pleinement ce système pour l'arrosage de la serre et du jardin.

Un espace d'échange autour de la lecture a été installé au jardin. Le principe est d'y déposer un livre que l'on a particulièrement aimé, avec à l'intérieur une fiche et quelques mots pour donner envie aux autres de le lire. Après l'avoir lu, chacun peut y ajouter un commentaire.



Vie Locale et Associative

Pour la troisième année, la fête du premier mai, a été une réussite avec beaucoup de personnes intéressées par les plants et les produits locaux du marché de producteurs bio. Les visiteurs ont pu y découvrir différentes activités de l'association (généalogie, vannerie, couture) et aussi le travail de la terre avec les ânes. Les jeunes enfants ont semé les pommes de terre avec beaucoup d'application. Les balades à poneys et l'animation tir à l'arc ont toujours beaucoup de succès auprès des enfants. Cette année, un conteur a fait participer petits et grands pour jouer, chanter, danser... On a pu sentir, autour des activités proposées et aussi autour du point de restauration, l'esprit d'échange et de partage de l'association.



Atelier Couture

Atelier échanges de savoirs autour de la couture

Cet atelier est bien nommé car il y a une entraide importante. En effet, plusieurs générations s'y retrouvent. Les idées ne manquent pas, les unes veulent faire un ouvrage pour leur bébé, d'autres prévoient un cadeau à offrir, plusieurs se sont fait un vêtement ou ont confectionné des tipis pour leurs enfants et pour une fête d'école et même un cartable.

Les jeunes se sont retrouvés pendant les vacances : chacun et chacune s'appliquant à reproduire le patron sur le tissu et à coudre à la machine...

C'est quelquefois laborieux mais le résultat est super et il y a beaucoup de fierté.

Les ateliers ont lieu de 14h à 17h à la salle des associations, soit 2 mardis après-midi par mois.

Quelques samedis sont programmés à la demande des plus jeunes.

Vous êtes les bienvenus même en cours d'année.



Vie Locale et Associative

Atelier Qi-Gong/ Tai-shi

Pour la deuxième année, ce cours de gymnastique traditionnelle chinoise alliant relaxation mentale, respiration et assouplissement corporel a lieu le lundi soir de 19h à 20h15 à la salle polyvalente suivi d'un cours de Tai-shi (enchaînement de mouvements) de 20h15 à 21h15.

Contact : contact@loeilletdargile.com

Atelier Cuisine

L'atelier cuisine se réunit une fois par mois, le vendredi de 19h à 22h avec une dizaine de participants. Une personne de la section anime la soirée et propose de faire découvrir une recette du terroir, exotique ou à thème (fabrication de pâtes italiennes).

L'esprit de l'atelier est de faire découvrir une recette en toute convivialité et de passer une bonne soirée.

Repas Péruvien

Le 31 mars dernier, les adhérents de l'association LALAC ont pu découvrir le Pérou au travers d'un voyage culinaire du pays des Incas.

Autour d'un diaporama présentant la Côte, les Andes et l'Amazonie Péruvienne, les convives ont dégusté des plats originaires de ces trois régions distinctes.

Un beau voyage.



Vie Locale et Associative

Atelier Vannerie

Comme chaque année, nous nous retrouvons de novembre à mars deux samedis après-midi par mois pour confectionner des paniers avec Marcel Gicquel ou d'autres objets en osier selon l'imagination de chacun, chacune...

Cette année, Paul Sorin voisin de Val d'Anast vient nous enseigner l'art de fabriquer des binoches ou jodes avec de la molinie et de la ronce.



Atelier généalogie

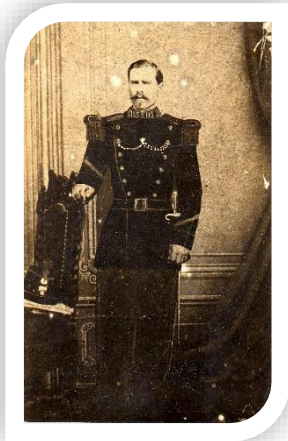
À la recherche de nos anciens

Lorsque Novembre arrive, que les jours raccourcissent, nos généalogistes se retrouvent dans la salle des associations de 14h à 16h30, pour faire des recherches sur leurs ancêtres.

A présent, presque tous les départements possèdent des archives numérisées et sont consultables sur internet, plus besoin de se déplacer aux archives départementales.

Le jeudi après-midi, tous les quinze jours, nous remontons les années, les siècles et parfois, nous voyageons dans le temps à travers la France. Cette année, nous sommes treize adhérents, et nous avons jusqu'à la fin mars pour avancer dans nos recherches.

Contact : azeracmb@orange.fr



Atelier Repair Café

L'association s'enrichit cette année d'un nouvel atelier :



Cafetière, vélo, ordinateur, tout objet transportable peut désormais être dépanné à Lohéac dans le cadre du Repair Café.

Donner une seconde vie aux objets pour limiter les déchets, lutter contre la consommation de masse ou encore par nécessité financière, tel est le défi lancé par une équipe de bénévoles ultra motivée ! Une fois par mois, le samedi matin, vous pouvez venir apprendre à bricoler avec eux dans la petite salle polyvalente (ancienne cantine) en apportant votre objet défectueux.

Dates du 1er trimestre 2019 :

- 19 janvier
- 9 février
- 16 mars

Critérium

Ce vendredi 20 juillet 2018, 82 coureurs étaient engagés. Nous remercions le comité des fêtes, la Mairie, ainsi que tous les commerçants et artisans qui nous ont aidés à organiser la course et qui nous ont distribué de nombreuses primes. Nous vous donnons rendez-vous pour la 9^{ème} édition le vendredi 19 juillet 2019.



Vie Locale et Associative

Classes 8

La journée des classes en 8 s'est déroulée le samedi 29 septembre.

Comme de coutume, cette journée a débuté à l'église par une cérémonie présidée par René Lefeuvre. Elle a été suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux Morts en hommage aux enfants de la commune, tombés au champ d'honneur.

Après la traditionnelle photo, la soixantaine de convives a pris la direction de la salle Gordini où était servi le banquet préparé par Franck Pommier. L'après-midi s'est prolongée par une visite du manoir de l'automobile de Michel Hommel. La journée s'est clôturée dans une ambiance festive autour d'un repas et d'une soirée dansante.



P. Trénaudant 18

Lohéac Classes 8

29 Septembre 2018



L'ASK Lohéac, c'est aussi des bénévoles

En 2018, toujours l'événement incontournable, l'ASK organisa la 14^{ème} édition du SUPERMOTARD de Lohéac, et ceci toujours avec l'aide du Club Motocycliste de la Police Nationale, et cette année avec également le Club moto de l'Illet.

Etant considérée comme la plus belle épreuve et la plus ancienne du calendrier FFM, Gérard Roblot avec toute son équipe s'attaquera à la 15^{ème} édition en 2019, avec une nouveauté au calendrier.

En effet, ce trio d'organisateur mettra en place une épreuve régionale Supermotard avec une nouvelle catégorie qui regroupera des jeunes motards en Mini Moto GP.

En parallèle de cette manifestation d'envergure, l'ASK Lohéac accueillait ses habituelles courses de karting (Championnat Régional, Challenge Minarelli, Trophée de Bretagne et course club).

Sportivement, 2018 n'a pas été une année brillante pour les pilotes de l'ASK Lohéac. Malgré tout, 3 pilotes ont obtenu le titre de Champion de Ligue dans leur catégorie respective – Théodore Primault (Cadet), Olivier Georges (Senior Master) et Charles Seguin (Rotax).

Sur le plan national, soulignons la performance de Guilhem Crespin qui s'est souvent illustré sur des épreuves prestigieuses (2^{ème} Coupe de France ROTAX, 10^{ème} IAME International JUNIOR).



En 2019, l'ASK organisera encore 2 épreuves nationales :

28 Avril	Championnat de Ligue Karting
9 Juin	Championnat de France SuperMotard
22 Juin	Les 6 heures de Lohéac (Endurance EVOKART)
14 Juillet	Slalom de Lohéac
29 Septembre	Course Régionale SuperMotard (+ mini Moto GP)
20 Octobre	Trophée de Bretagne

Vie Locale et Associative

Mais il n'y a pas que les pilotes dans un Club, les bénévoles ont leur part importante, et 3 d'entre eux ont été honorés par Monsieur le Maire Patrick Bertin, qui leur a remis la Médaille d'Or Jeunesse et Sport (Jean-Michel Gaudichon) et la Médaille de Bronze Jeunesse et Sport (Marie-Claude Gaudichon et Daniel Georges).

Tous les trois assurent la restauration au Circuit, point crucial au Clos d'Ahaut qui est reconnu aux quatre coins de la France dans le monde du Karting.



Club des Aînés

Les adhérents du Club des Aînés se réunissent tout au long de l'année, pour des moments de convivialité et d'échanges.

Un mardi après-midi sur deux, nous nous retrouvons autour de jeux (belote, scrabble), de repas de fêtes (Noël, galette des rois), nous discutons autour d'un café ou d'un chocolat chaud.

Nous avons également beaucoup de plaisir à souhaiter les anniversaires de chacun d'entre nous.

Si vous voulez nous rejoindre, vous serez les bienvenus pour découvrir, apprendre et partager ces moments chaleureux.

Contact : Thérèse DURAND – 02.99.34.03.92

Vie Locale et Associative

Portrait : Xavier DELLYS

31 Racing Street

Pourquoi cette boutique ? Tout simplement parce qu'elle représente un ensemble de choses, d'événements, de sentiments qui m'ont amené à créer 31 Racing Street ici même, à Lohéac.

Lohéac, village automobile donc forcément LE lieu en France où en toute logique ma brocante AUTOMOBILIA a sa raison d'être. Et puis il y a l'ambiance, la convivialité et le respect de ses habitants.



Ma décision a été rapide après avoir consulté Michel Hommel sur mon envie de faire cette activité (sans son accord je me serais abstenu), Patrick Bertin sur le fait de reprendre les murs de la Brocante de Christine et mes amis amateurs et amoureux des véhicules anciens et sportifs. Leurs retours furent tous positifs et je m'en réjouis.

Juin 2017 : ouverture de la boutique 31 Racing Street (située au 31, rue de la Poste).

Son nom anglophone vient des écuries anglaises des années 50/60 installées autour de Buckingham et qui donnaient des noms "racing" à leurs adresses (ex lotus).

Depuis cette date, c'est un réel plaisir de passer du temps dans cette boutique qui a bien trouvé sa place dans ce joli petit village de l'automobile, grâce à l'engouement pour les véhicules anciens que ce soit des amoureux d'ancêtres ou yougtimer. On parle tous de la même passion.

Cette passion m'a donné des idées. En effet, nous allons créer mais aussi faire renaître des événements. Le premier sera la course à pied, la Speed Lohéacienne, un 10 km constitué de 2 boucles qui, en plus de passer dans le village, empruntera aussi le circuit de Rallycross et la cour du musée.

Vie Locale et Associative

Est en préparation également, une journée nationale de véhicules anciens qui devrait rassembler environ 200 à 300 participants avec, en finale, un concours d'élégance, où bien sûr les lohéaciens seront de la partie. Il y a aussi la course de voitures à pédales qui ne demande qu'à repartir...

Et pour finir, un rassemblement mensuel de véhicules anciens sur la parking Châteaubriant (chaque dernier dimanche de mars à octobre).



Gymnastique

Les cours de gymnastique tonique animés par Lysianne Mentaletcheta (diplômée d'état) ont repris depuis le 20 septembre. Cette séance hebdomadaire permet de prendre soin de soi pendant une heure. On y propose un entretien musculaire, du travail cardio, du renforcement postural, de l'équilibre et tout cela dans une ambiance très conviviale.

L'année dernière, nous avons apprécié de pouvoir découvrir du nouveau matériel : élastique, galette d'équilibre, bâtons lestés, balles à picot pour massage. Ces objets rendent les cours plus ludiques mais aussi très toniques.

Il est possible de se joindre à la section gym à tout moment de l'année ; deux cours de découverte sont offerts pour se décider.

Prévoir une tenue de sport et une bouteille d'eau. Le matériel (tapis et coussin) sont fournis par la section. Chaque année, une sortie aquatonic/randonnée est proposée pour le dernier cours avec pique-nique sur les bords de la Vilaine.

Horaire : tous les jeudis (excepté vacances scolaires) de 21h à 22h

Lieu : Salle Gordini (salle polyvalente derrière l'église)

Contact : PEROT Sylvie - 02 99 34 07 69 ou symacou@aol.com

Le Comité des fêtes

Avant d'évoquer les évènements à venir sur 2019, nous allons revenir sur l'année 2018.

Suite à la démission de quelques membres du comité, lors de l'assemblée générale du début d'année, un nouveau bureau a été élu :

Didier JUSTAL – Président
Claude ROBIN - Secrétaire
Jean-François COUROUSSE - Trésorier (nouveau)
Jean-Pierre CHAUPITRE - Membre du bureau
Sabrina SIMON - Membre du bureau (nouveau)
Cédric BOULOT - Membre
Eric COGNARD - Membre
Guy HOUSSIN – Membre
Philippe JOUADÉ - Membre
Olivier LEJAS - Membre
André LOISEL - Membre
Philippe LOIZANCE - Membre
Yves PLANTARD - Membre
Pierre PICOULT - Membre
Maxime ROBIN - Membre (nouveau)



Les membres du Comité lors d'une journée travaux.
Absents sur la photo : Cédric BOULOT, Eric COGNARD, Guy HOUSSIN et Philippe LOIZANCE.

L'année a débuté par l'obtention du permis de construire et le début des travaux du local du Comité des fêtes sur un terrain mis à disposition par la commune. Ce bâtiment de 300 m² permettra de stocker l'ensemble du matériel du comité qui était auparavant réparti sur différents sites.

Après le gros œuvre confié à des sociétés locales, le comité s'implique dans la réalisation du second œuvre du bâtiment. C'est un investissement important pour l'association. Il est réalisable grâce à l'implication des bénévoles du Comité des Fêtes. Ces derniers n'hésitent pas à intervenir dans les différentes manifestations dont le Rallycross de Lohéac. Un grand merci à tous les bénévoles qui nous aident lors de ces travaux.



Vie Locale et Associative

L'année a également été ponctuée par différentes manifestations.

En avril 2018, s'est déroulé le 19^{ème} Rallye du Pays de Lohéac. Ce dernier est organisé par l'association sportive du Rallycross de Lohéac en partenariat avec l'Ecurie de Bretagne qui gère la partie technique de la course et le comité des fêtes qui prend en charge l'accueil et la restauration du public.

Le 30 juin, ce fut "Lohéac en fête" dans le centre bourg.

L'après-midi a débuté par un concours de palets, tandis que les enfants s'amusaient sur le sable blanc de "Lohéac plage", sous un soleil magnifique. En soirée, nombreux sont ceux qui nous ont rejoints pour un repas festif, lequel s'est conclu par un feu d'artifice offert par la municipalité. Cette manifestation a été l'occasion de nous rapprocher de l'association de la maladie de Charcot et nous a permis de reverser 1 € par repas soit montant total de 200 €.

Le premier week-end de Septembre, comme chaque année, le comité des fêtes a œuvré avec ses 600 bénévoles pour l'organisation du Rallycross de Lohéac. Cette nouvelle édition a été un véritable succès. Plus de 80 000 spectateurs se sont déplacés pour un magnifique spectacle sous un temps radieux. Pour remercier l'ensemble de ses bénévoles, l'association du Rallycross de Lohéac a offert le 20 octobre un repas suivi d'une soirée dansante.

Parallèlement à ces manifestations, le comité s'implique dans la vie associative lohéacienne par la mise à disposition de matériel et aussi par l'aide active de ses membres à diverses occasions.

L'année 2019 sera tout aussi riche :

- Le 29 juin "Lohéac en fête" sera renouvelé
- Les 30 et 31 mars se déroulera le 20^{ème} Rallye du Pays de Lohéac
- Les 30, 31 août et le 1^{er} septembre, le championnat du monde de Rallycross

Nous vous attendons nombreux pour ces manifestations.



Vide-dressing party

Après 2 ans d'absence, l'association des commerçants & artisans de Lohéac a décidé de mettre une nouvelle fois les filles à l'honneur en organisant sa 3^{ème} "Vide Dressing Party" le samedi 17 novembre de 11h à 18h.

"Une journée interdite aux hommes et aux enfants visant à permettre à chacune de passer un bon moment entre copines sans aucun autre objectif que de prendre soin de soi, vendre et/ou dénicher des vêtements ou accessoires de qualité dans une ambiance girly et détendue."

Les deux grandes nouveautés 2018 :

- Une salle de 500 m² : Cette année, l'événement s'est déroulé dans la salle Chèvrefeuille mise à disposition gratuitement par le restaurant La Gibecière.
- Le thème imposé : Pour commémorer la mémoire de Simone Veil et plus généralement le combat pour la libération des femmes, nous avons décidé de rendre hommage à 30 femmes illustres ou inconnues qui - à leur manière - ont fait avancer nos droits dans le monde et milité pour l'égalité entre les sexes.

Comme les années passées, le concept a remporté un véritable succès puisque les 27 mini-boutiques disponibles à la vente ont toutes été réservées en quelques jours sur le site internet de l'événement. Côté fréquentation aussi le succès a été au rendez-vous puisque plus de 400 visiteuses se sont pressées pour faire de bonnes affaires et contribuer à la visibilité de la cause féminine.



Vie Locale et Associative

A l'intérieur, une cinquantaine de vendeuses offrait un large choix de vêtements, bijoux, sacs, chaussures... au sein des stands qu'elles avaient aménagés à l'aide du matériel fourni par les organisateurs (tables, chaises, portants) et décorés sur le thème de leur choix mais toujours dédié à la cause des femmes.

Comme chaque année, nous avons offert une mini-boutique à une association œuvrant pour la cause des femmes. Nos invités d'honneur cette année : l'association rennaise "Les élégantes courbes" laquelle organise des défilés de mode "sans critère" afin de valoriser la femme "sous toutes ses formes".

Côté ambiance, tous les ingrédients avaient été réunis pour créer une atmosphère 100% féminine et conviviale : comité d'accueil, tapis rouge, cabines d'essayages chauffées, coin café et petite restauration. Sur le podium, deux salons de beauté de la région proposaient à toutes celles qui le souhaitaient des « mise en beauté express » à petits prix.

En fin de journée, exposantes, organisatrices et bénévoles se sont réunies autour d'un apéritif d'honneur. L'occasion de désigner les 10 gagnantes du concours des plus beaux stands, lesquelles sont reparties avec de superbes lots offerts par les commerçants et artisans de Lohéac et leurs partenaires. Des lots de consolation étaient offerts à toutes les autres.

Vide-greniers

2018, l'année de transition

Mal parti, le vide grenier 2018 s'est avéré être une super année de transition. En effet, après avoir repris au dernier moment l'organisation de cet événement, et avoir subi les foudres de la météo (annulation suite à une alerte préfectorale d'avis de tempête, de la 1^{ère} date), nous avons réussi à trouver une nouvelle date au mois de septembre.

L'orientation prise pour cet événement s'est avérée positive. En effet, en plus des particuliers nous avons fait venir des professionnels des objets anciens. La diversité des exposants a beaucoup plu au public. Et nous allons, en 2019, continuer sur cette voie. Les 350 mètres linéaires en 2018 seront sûrement multipliés par 2 voire par 3 afin de remplir toutes les jolies rues de notre village.

Comme en 2018, nous allons préparer et organiser le vide grenier 2019 dans une très bonne ambiance de sérieux mais surtout de bonne humeur et d'entente cordiale. La date et le site internet d'inscription seront prêts et fixés en début d'année.



L'Auto Brocante



Le 26^{ème} Festival Autobrocante d'octobre dernier avait pour thème les 120 ans de Renault avec les Renault 5 Alpine en démonstration sur le circuit.

Durant ce week-end, les visiteurs ont pu se balader parmi les 500 stands de miniatures, revues, livres, jouets et pièces détachées et se restaurer sur le site soit au restaurant des écoles soit au Relais des Arcandiers.

En 2019, le 27^{ème} Festival Autobrocante aura lieu le samedi 5 et le dimanche 6 octobre de 9h à 19h.

Vroum Vroum

Nouveauté à Lohéac en 2019 : une course à pied de 10 km

L'association Vroum Vroum va organiser le 28 juin 2019 la première édition de la Speed Lohéacienne. Une course à pied de 10 km en semi-nocturne, dans les rues de Lohéac avec un passage sur le circuit du Rallycross.

Cette course se déroulera également dans le cadre de la Maladie de Charcot ou 1 € par coureur sera reversé.

Plusieurs coureurs de Lohéac sont à l'origine de cette initiative, pour vous faire partager leur passion et également faire découvrir notre village à d'autres passionnés.

Le parcours comprendra deux boucles de 5 km avec un départ et une arrivée dans le cœur de notre village.

Le départ sera donné à 19h30 devant la Mairie.

Un lot sera remis à tous les coureurs lors de la remise du dossard et les trois premiers hommes et femmes de la course ainsi que le premier et la première de chaque catégorie seront récompensés. La première lohéacienne et le premier lohéacien auront également une récompense.

De belles surprises seront à découvrir !!

Pratique : L'inscription sera de 10 € avant le mercredi 26 juin et de + 2 € le jour de la course (12 €).

Elle peut se faire :

- Par courrier par le biais du flyer qui sera distribué sur les courses du département ou dans les commerces de Lohéac
- Par Internet sur le site : <http://www.klikego.com>.

On vous attend tous, le 28 juin 2019 !!





Portrait : Raphaël, Facteur à Lohéac

Anciennement entraîneur de chevaux, je suis facteur à la poste depuis 2010, et facteur titulaire de Lohéac depuis janvier 2016 sur la tournée numéro 1.

J'essaie d'être à l'écoute des particuliers et des entreprises de ma tournée comme nos anciens facteurs l'étaient.



Notre métier a subi une restructuration en juin dernier. Nous devons maintenant effectuer une pause de 45 minutes le midi ; la tournée a été allongée d'au moins 45 minutes et le parcours de distribution du courrier modifié. Notre temps de travail, lui, reste inchangé. C'est pourquoi chez certains usagers mon heure de passage a changé.

J'effectue toujours la tournée de calendriers en dehors de mon temps de travail afin de pouvoir rencontrer les habitants et les connaître, qu'ils ne soient pas juste un nom sur une boîte aux lettres. Cela rend le métier plus convivial et moins anonyme. Ce qui de nos jours malheureusement se fait de plus en plus rare !

Je m'implique également dans le sport, notamment la course à pied. Je serai d'ailleurs présent au départ de la nouvelle course de l'association Vroum Vroum, la Speed Lohéacienne, qui aura lieu le vendredi 28 juin 2019 sur les routes de Lohéac.

Saison faste pour le Réveil de Lohéac Football

Cette année, le Réveil aura battu son record de licenciés. En effet, plus de 180 joueuses et joueurs portent les couleurs du Réveil cette saison.

Les résultats sportifs auront été au rendez-vous. L'équipe A accède à un niveau supérieur D2. Les jeunes se sont mis aussi en valeur avec de très bons résultats tout au long de la saison. Ces résultats confirment et récompensent l'implication et la qualité des nombreux bénévoles qui s'investissent tout au long de la saison. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur dévouement à notre club.

Cette année, le club franchit une nouvelle étape, avec la création d'une équipe féminine séniors. La création de cette équipe met encore plus en valeur notre club. Les premiers résultats de notre équipe féminine sont plus que satisfaisants.



Rallycross 2018

Ce 43^{ème} Rallycross de Lohéac a été un immense succès puisque nous avons battu tous les records. Une étude du Comité Départemental du Tourisme (CDT) chiffre à près de 90 000 personnes, l'affluence globale du jeudi au dimanche sur la commune.



Grâce aux 750 bénévoles mobilisés par le Comité des Fêtes et l'Ecurie Bretagne, grâce à l'appui de la commune, de la Communauté de communes (VHBC) et des partenaires, grâce la compréhension et au soutien des habitants (Lohéac et communes environnantes) nous avons pu confirmer sans conteste possible, notre première place du Rallycross mondial.

Quelle fierté incroyable, à partager avec l'ensemble de ceux qui ont contribué à ce succès, pour notre association à but non lucratif (constituée exclusivement de bénévoles), dans un petit village de moins de 700 habitants !

Ce succès nous permet de faire entendre notre voix au niveau des instances internationales car l'horizon du championnat du Monde n'est pas aussi dégagé que souhaité et nous devons rester prudents et mesurés pour défendre nos valeurs et nos intérêts.

2019 est bien là. Nous préparons déjà le rallye du Pays de Lohéac (Lohéac, Lieuron, Pipriac, Val d'Anast et Saint-Malo-de-Phily) qui aura lieu les 30 et 31 mars et le Rallycross qui se déroulera les 30, 31 août et le 1^{er} septembre. Nous nous efforcerons de faire encore mieux, tant dans l'organisation que dans la prise en compte des avis de tous.

Des chiffres et des êtres pour lutter contre la maladie de Charcot

Les 30 juin et 1^{er} juillet 2018, il y avait encore plus de 15 activités mises en place :

- Baptêmes de Montgolfières
- Baptêmes en Amphibie
- Baptêmes en 4x4
- Baptêmes sur le circuit Asphalte
- Pilotages de voitures d'exceptions
- Balades Motos
- Balades en voitures d'exceptions
- Simulateurs de courses
- Parcours en Gyropodes
- Conférences

Plus de 2000 visiteurs, 100 bénévoles, plus de 200 mètres de signalétique pour faciliter l'accueil par 30 degrés de chaleur sur le site et dans les cœurs pour un total de 15 200 € reversés à l'ARSLA.



MESSES DOMINICALES

	Bruc/Aff	Lohéac	Pipriac	St Ganton	St Just	Sixt/Aff
1 ^{er} dimanche	9 h 30		11 h 00			10 h 30
2 ^{ème} dimanche		9 h 30	11 h 00			9 h 30
3 ^{ème} dimanche			11 h 00	9 h 30		9 h 30
4 ^{ème} dimanche			11 h 00		9 h 30	9 h 30
5 ^{ème} dimanche	Une seule messe à Pipriac à 11 h 00					
Samedi soir	Lieuron (semaines paires) – Saint-Séglin (semaines impaires) 18 h 00 (horaire d'hiver) – 18 h 30 (horaire d'été)					

PERMANENCE :

Tous les jours (sauf le dimanche), une permanence assurée par des bénévoles a lieu au presbytère de 10h à 12h. En dehors de ces horaires, l'accueil est possible sur rendez-vous. Un message peut aussi être laissé sur répondeur ou adressé par mail à : paroisse.st.amand@wanadoo.fr

BAPTEMES/ MARIAGES :

Toute demande de célébration est à adresser au presbytère de Pipriac. Les baptêmes ont lieu certains dimanches après la messe de Pipriac et certains samedis dans les autres communautés (se renseigner au presbytère pour connaître dates et heures).

OBSEQUES :

Elles sont célébrées par un prêtre dans la mesure de ses disponibilités ou par un guide laïc formé et qui a reçu mission de l'évêque.

CATECHESE :

Elle est proposée à partir du CE1. L'enfant peut célébrer la 1ère communion après 3 années de catéchèse. Les inscriptions se font au Presbytère.

PROFESSION de FOI :

Elle est proposée aux enfants dans leur 5^{ème} année de catéchèse.

INFORMATIONS PAROISSIALES :

Une feuille hebdomadaire est déposée dans les églises ou affichée à l'extérieur. Elle est également mise à la disposition des personnes dans certains commerces. Elle comporte des informations sur la vie de la paroisse.

La facturation électronique : une nouvelle étape au 1^{er} janvier 2019

À compter du 1er janvier 2019, la transmission des factures sous forme dématérialisée sur le portail Chorus Pro devient obligatoire pour les petites et moyennes entreprises (10 à 250 salariés) fournisseurs du secteur public (Etat, collectivités locales, hôpitaux, établissements publics, etc.).

Cette disposition s'applique depuis janvier dernier pour les entreprises de taille intermédiaire (250 à 5.000 salariés) et depuis 2017 pour celles de plus de 5.000 salariés. L'obligation concernera enfin, au 1er janvier 2020, les très petites entreprises (moins de 10 salariés).

Le portail Internet Chorus Pro mis à votre disposition par l'administration permet de dématérialiser facilement, gratuitement et de façon sécurisée vos factures à destination de vos clients du secteur public. Le cap symbolique de 20 millions de factures dématérialisées déposées sur Chorus Pro a été franchi cet été.

Vous comptez sans doute, vous aussi, parmi vos clients, des collectivités locales, des ministères ou des hôpitaux. Alors n'attendez plus pour réduire votre charge administrative et améliorer la compétitivité de votre entreprise. Car la facturation électronique, c'est :

- un gain de temps dans l'envoi, le traitement et le suivi de vos factures
- des économies d'affranchissement et d'archivage papier
- le suivi en ligne sur Chorus Pro du traitement de vos factures



Centre des Finances Publiques : accueil personnalisé sur rendez-vous

Depuis le 1er décembre 2018, un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous est proposé au Centre des Finances publiques de Redon pour les usagers du service des impôts des particuliers (SIP) et ceux du service des impôts des entreprises (SIE).

Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en assurant aux usagers d'être reçus - lorsque c'est nécessaire - sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, il suffit que les usagers prennent rendez-vous via le site www.impots.gouv.fr, rubrique "Nous contacter" dans leur "espace particulier" ou "espace professionnel" sécurisé. Le rendez-vous peut également être pris par téléphone ou au guichet du Centre des Finances publiques.

Bien évidemment, dès le premier contact à distance, tout est mis en œuvre pour que l'utilisateur obtienne une réponse. De plus, sur place, le Centre des Finances publiques est doté d'un espace numérique libre-service permettant aux usagers de se familiariser avec les services en ligne. Les démarches les plus simples (paiements, simples demandes de renseignement, remises de formulaire...) peuvent toujours s'effectuer au guichet du Centre des Finances publiques, sans rendez-vous.

PRELEVEMENT À LA SOURCE

2019
Janvier
1



Impôts sur le revenu : prélèvement à la source

En vigueur depuis le 1er janvier 2019, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu vise à adapter le recouvrement de l'impôt au titre d'une année à la situation réelle de l'usager (revenus, événements de vie) au titre de cette même année, sans en modifier les règles de calcul. Il a pour objectif de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus.

Le prélèvement à la source est une réforme qui touche uniquement le recouvrement de l'impôt sur le revenu. On ne change pas la manière de calculer l'impôt dû. Si votre situation personnelle n'a pas changé, vous payerez le même montant d'impôt que les années antérieures. Si vous étiez non imposable, vous le resterez.

Ce qui change, c'est la manière de collecter l'impôt. Depuis janvier 2019, il n'y a plus de mensualités ni de paiement de l'impôt par tiers. Ces formes de paiement de l'impôt disparaissent : elles sont remplacées par un paiement contemporain de l'impôt.

Le principe du prélèvement à la source est celui d'une retenue effectuée à la source du revenu. C'est donc l'organisme qui vous verse des revenus qui fera ce prélèvement, avant de vous verser vos revenus.

Cependant il reste nécessaire de déposer une déclaration de revenus tous les ans.

Pour vous permettre de piloter votre prélèvement à la source, vous disposez d'un outil dédié accessible sur votre espace personnel sur impots.gouv.fr. Vous pourrez à tout moment y modifier votre taux, signaler un changement de vos revenus ou une évolution de votre situation personnelle, suspendre le prélèvement d'un acompte et suivre en temps réel les prélèvements réalisés.

Des informations complémentaires sur le prélèvement à la source sont disponibles sur le site : www.prelevementalasource.gouv.fr.

Si vous avez des questions, vous pourrez contacter la plate-forme téléphonique dédiée au prélèvement à la source au 0 811 368 368. Cet appel est gratuit depuis le 1er janvier 2019.



Dossier médical partagé

Gratuit, confidentiel et sécurisé, le Dossier Médical Partagé conserve précieusement vos informations de santé en ligne. Il vous permet de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital. Le DMP est le seul service qui vous permet de retrouver dans un même endroit :

- votre historique de soins des 24 derniers mois automatiquement alimenté par l'Assurance Maladie
- vos antécédents médicaux (pathologie, allergies...)
- vos résultats d'examens (radio, analyses biologiques...)
- vos comptes rendus d'hospitalisations
- les coordonnées de vos proches à prévenir en cas d'urgence
- vos directives anticipées pour votre fin de vie

Vous pouvez créer votre Dossier Médical Partagé en ligne, auprès d'un professionnel de santé équipé du matériel informatique ou auprès d'un conseiller de votre CPAM.

Hôtels

« La Gibecière »

22, Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 14

« Le Relais des Arcandiers »

3, Rue du Stade

Tél : 02 99 34 17 17

Chambres d'Hôtes

Le Vieux Fox

9-16, Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 14

Café du Village

21, Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 19 19

Le Colibri

34, Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 10 00

L'Annexe

Rue de Rennes

Tél : 02 99 34 06 15

Gîtes

Centre bourg – Yves et Brigitte COMBRISSON

2 chambres pour 4 personnes

Tél : 02 99 34 14 54

Gîte de la Forge – Séverine JAN

40 rue de la Poste

Tél : 06 19 75 70 91

Studio meublé

Rue de Châteaubriant – 2 studios de 2 et 5 personnes

Tel : 02 99 34 13 77

Restaurants

Restaurant « La Gibecière » / Le Chèvrefeuille

Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 14

Crêperie « La Manivelle »

Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 15

Crêperie « Pile ou Face »

Rue du Manoir

Tél : 02 99 34 06 50

Le Relais des Arcandiers

Rue du Stade

Tél : 02 99 34 17 17

LES MEDECINS

Cabinet Laplane/Etienne – Guipry-Messac	02 99 34 63 19
Cabinet Ricros – Guipry-Messac	02 99 34 63 47
Cabinet Chau – Guipry-Messac	02 99 34 77 11
Cabinet Hercouët – Val d'Anast	02 99 34 95 37
Cabinet Chapin/Perlat – Val d'Anast	02 99 34 95 06
Cabinet Barau – Pipriac	02 99 92 16 03
Cabinet Tranchevent/Veinnat/Cloarec – Pipriac	02 99 34 40 09
Cabinet Melo/De Givré – Sixt-sur-Aff	02 99 70 02 77
Cabinet Couetmeur – Mernel	02 99 34 82 11



LES MAISONS MEDICALES DE GARDE

Maison médicale – Guipry-Messac	02 99 92 36 94
Le samedi de 12 h à 20 h, le dimanche de 8 h à 20 h et les jours fériés de 8 h à 20 h	
En semaine, contacter le SAMU afin de connaître le cabinet médical de permanence (Bain-de-Bretagne, Guipry-Messac, Pipriac)	

LES PHARMACIENS

Pharmacie Bourgeois-Michel – Guipry-Messac	02 99 34 63 34
Pharmacie de la gare – Guipry-Messac	02 99 34 60 58
Lemaire – Pipriac	02 99 34 42 65
Guinchard-Fournerie – Val d'Anast	02 99 34 89 15
Héraudeau-Gaulon – Val d'Anast	02 99 34 91 28
Flori-Lefeuvre – Guignen	02 99 92 20 61



LES NUMEROS D'URGENCES



S.A.M.U	15
Police secours	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Européen	112
Appel urgences handicap	114
Enfance maltraitée	119
Violences femmes info	3919
Disparition d'un enfant	17

Calendrier des manifestations Lohéac 2019

Février

9 – Repair Café

16 – 4L Trophy – Parking Circuit du Manoir de l'Automobile

Mars

9 & 10 – Entraînement SuperMotard

16 – Repair Café

30 & 31 – Rallye du Pays de Lohéac – Dans les rues des communes alentours

Avril

13 – Cirqu'en Fête – Salle Gordini

28 – Championnat de Ligue – Circuit karting

Mai

8 – Tournoi de foot Séniors - Stade

11 & 12 – Entraînement SuperMotard

Juin

1 & 2 – Trophée de Bretagne

8 & 9 – Championnat de France de SuperMotard – Circuit karting

15 – Repas du Foot

16 – Fête de l'école des Panvolettes - Stade

22 – Les 6 Heures de Lohéac (Endurance EVOKART) Circuit karting

28 – La Lohéacienne (course à pied de 10 km)

29 – Lohéac en fête - Centre-bourg

29 & 30 – Rassemblement pour la Maladie de Charcot – Circuit du Manoir de l'Automobile

30 – Kermesse école Saint-Sauveur – Stade

Juillet

13 & 14 – Slalom de Lohéac

19 – Courses cyclistes

Août

30 & 31 - Rallycross - Parade des pilotes – Centre-bourg Championnat du monde

Septembre

1^{er} – Rallycross – Championnat du monde

6 – Forum des associations – Salle des associations

15 – Entraînement SuperMotard

29 – Course régionale SuperMotard (+ mini Moto GP)

Octobre

5 & 6 – Autobrocante – Manoir de l'Automobile

20 – Trophée de Bretagne – Circuit karting

Novembre

16 – Repas école Saint-Sauveur – Salle Gordini

Décembre

7 – Téléthon

